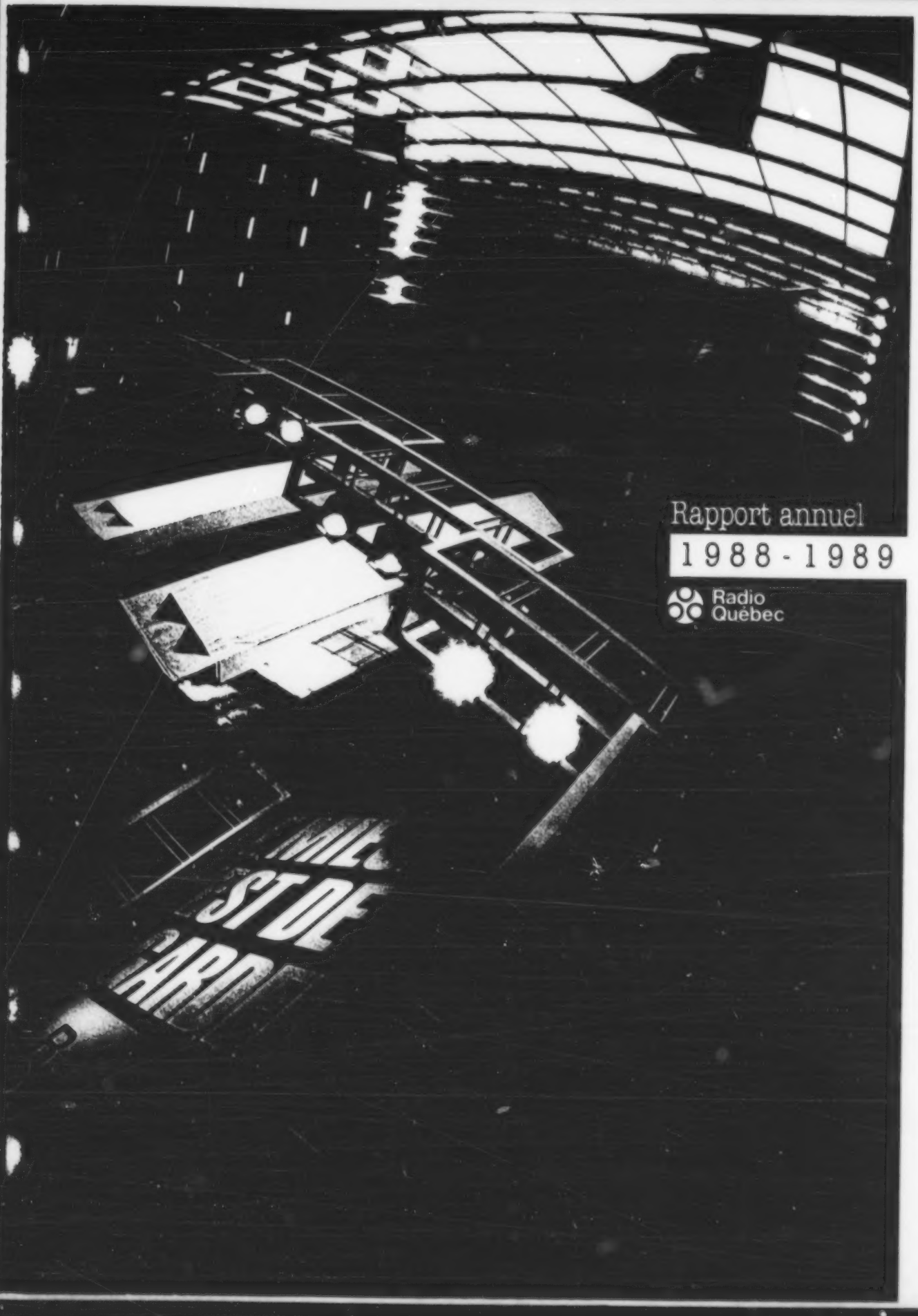

Rapport annuel

1988-1989

Radio Québec

91-07149/

Photo de la page couverture: le stand de Radio-Québec installé au Complexe Guy-Favreau à l'occasion des Journées du cinéma africain.
Photographe: Jean-Pierre Dancyge
Papier intérieur: Bolshoi Texte Blanc Arabesque 160M

Conception visuelle: Jean Segers

Rédaction et coordination: Direction des communications de Radio-Québec

Dépôt légal — 3e trimestre 1989.
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Québec

Monsieur Robert Dutil
Ministre des Communications du Québec
1037, rue De La Chevrotière
Édifice G, 3e étage
Québec (Québec)
G1R 4Y7

3

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du chapitre S-11.1 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités et le rapport du vérificateur général de la Société de radio-télévision du Québec pour l'exercice 1988-1989, soit du 1er avril 1988 au 31 mars 1989.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente-directrice générale,

Francoise Bertrand

Francoise Bertrand

SOMMAIRE

PAGE

L'institution

Message de la présidente-directrice générale 6
Les faits et événements saillants 7
Message du président du conseil d'administration . 8
Le conseil d'administration 9
La structure organisationnelle 10
Les relations extérieures 12

La programmation

La programmation 13
Radio-Québec à l'honneur 15
Les émissions éducatives formelles 16
Les émissions éducatives et culturelles 17
Les acquisitions et coproductions 20
La diffusion 24
La planification de la programmation 25
L'auditoire 26
La promotion et la publicité 28
La commercialisation 28

L'administration et la technique

Les ressources humaines 30
Le réseau 30
L'exploitation 31
Les systèmes d'information 31
Les finances 31

Les adresses 33
Le rapport du vérificateur général 34

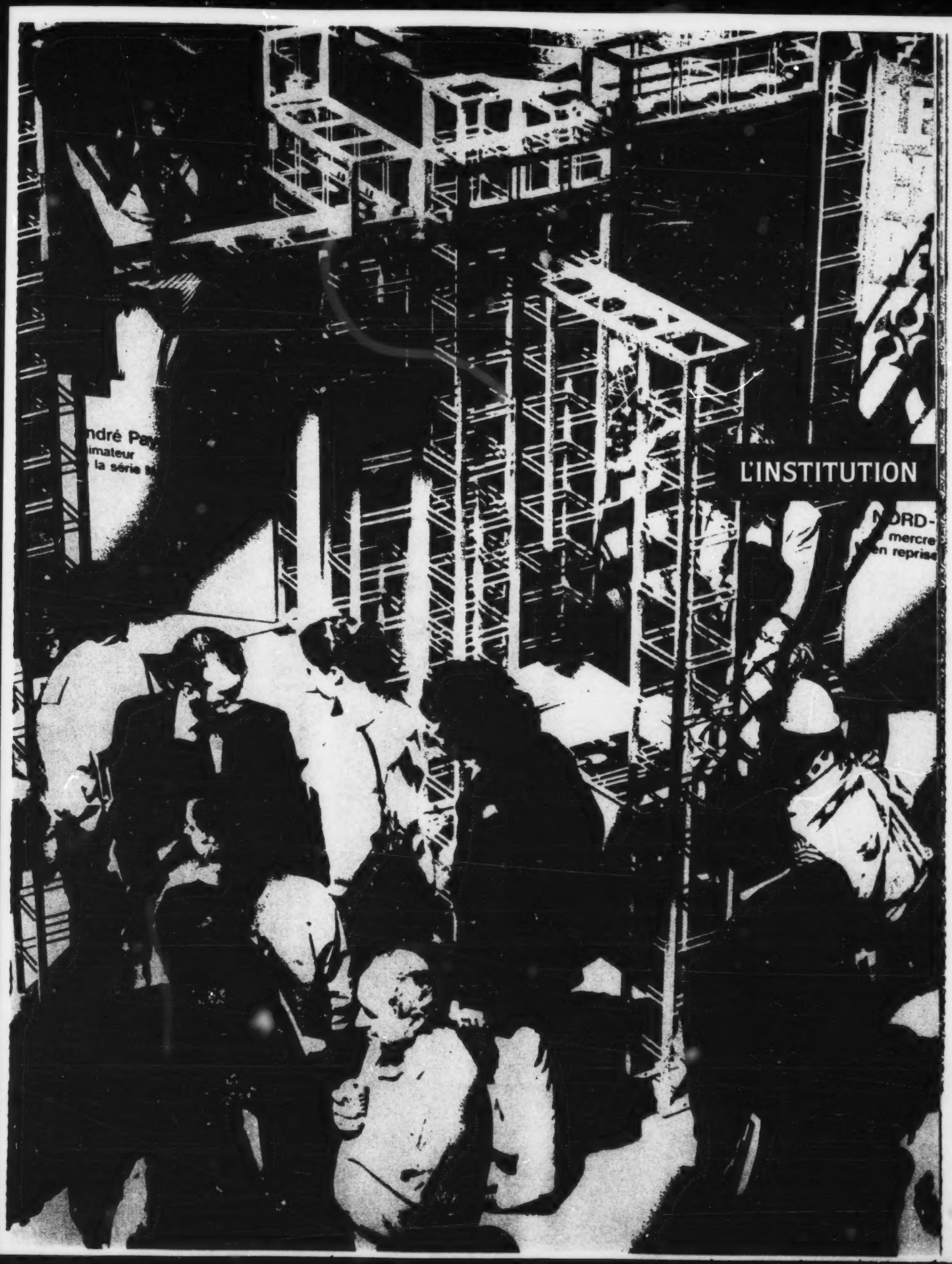
L'INSTITUTION

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Exercice de réflexion autant que d'action, 1988-1989 aura été marqué d'un effort concret de planification et de rationalisation.

Planification d'abord, au sens où a été conçu un plan directeur triennal qui réaffirme la mission de complémentarité de cette télévision qui est, et entend demeurer, un service public soucieux de jouer avec énergie, rigueur et imagination son rôle éducatif et culturel. Des études perceptuelles menées auprès de la population, du personnel et des décideurs sont venues enrichir la démarche en permettant à Radio-Québec de mieux saisir et connaître «ses» environnements.

La rigueur allant de pair avec l'efficacité, nous nous sommes également donné un nouveau modèle de structure administrative nous permettant de créer les mécanismes d'équilibrage essentiels à un sain questionnement de nos façons de voir, d'être et de faire. Car il s'agit bel et bien de poursuivre dans la voie de la rationalisation, dans le contexte d'une situation financière exigeante.

Dans tous ces cas, l'apport du personnel et des gestionnaires était essentiel, et il a permis des décisions de qualité. Je les en remercie sincèrement, tout comme je remercie les membres du conseil d'administration de la Société pour leur appui. En cette première année de mandat à titre de présidente-directrice générale, ma plus grande satisfaction a été de constater à quel point tous et toutes, artisans et administrateurs, croient en Radio-Québec et adhèrent à sa mission.

Après avoir dépassé le cap de la vingtaine, Radio-Québec se définit en fonction de prémisses qui lui permettent de construire un devenir qui soit à l'exacte mesure des attentes que met en elle une société québécoise qui mérite à tous égards un service télévisuel de la plus haute qualité.

Et cela, Radio-Québec s'engage à le lui donner.

La présidente-directrice générale,

Françoise Bertrand

Françoise Bertrand

FAITS ET ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Tant aux plans institutionnel et administratif qu'à celui de la programmation, Radio-Québec enregistre, en 1988-1989, plusieurs faits et événements marquants dont, en particulier:

- l'accroissement de sa production à plus de 900 heures d'émissions comparativement aux 673 de l'année précédente;
- l'arrivée en ondes de plusieurs nouvelles séries dont **LE CLUB DES 100 WATTS** et **BEAU ET CHAUD**, qui se sont rapidement imposées;
- la diffusion de deux grandes premières mondiales: **SHANGHAI NI HAO, BONJOUR SHANGHAI** et **LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ORTHOGRAPHE DE LANGUE FRANÇAISE;**
- la création, en collaboration avec Téléfilm Canada, la Société générale des industries culturelles et l'Office national du film du Canada, d'un fonds d'aide à la production de courts métrages d'une valeur de 5 millions de dollars;
- la participation de plus de 200 000 étudiants à la télédictée du jeu questionnaire **5 POUR 1**;
- l'adoption, par la haute direction et par le conseil d'administration de la Société, d'un nouveau modèle de structure organisationnelle qui sera instauré au cours de 1989-1990;
- la conduite d'une étude perceptuelle auprès du personnel de Radio-Québec et des téléspectateurs de même qu'auprès des décideurs de diverses sphères d'activités de la société québécoise;
- l'élaboration d'un plan directeur opérationnel pour le triennat 1989-1992 et dans lequel sont définies les grandes orientations de Radio-Québec;
- l'émission de 10 millions de dollars d'obligations sur le marché obligataire afin d'éviter les fluctuations des taux d'intérêts et de consolider une partie de la dette contractée lors de l'implantation de l'actuel réseau d'antennes.

Shanghai ni hao – Bonjour Shanghai.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Radio-Québec et ses divers comités ont connu une année de travail fort intensif.

Le conseil a tenu cinq séances alors que son comité exécutif s'est réuni quatorze fois. Les membres du comité de programmation se sont pour leur part rencontrés à six reprises, consacrant une partie importante de leurs activités à l'examen du plan de programmation pour l'année 1989-1990. Pour sa part, le comité de vérification a étudié, lors de ses cinq séances, les états financiers 1988-1989 ainsi que le budget pour 1989-1990. Notons enfin que le comité spécial sur les installations s'est penché tout particulièrement, au cours de ses deux réunions, sur le projet de relocalisation des installations, notamment sur la construction d'un bloc de production intégré.

De plus, le conseil et le comité exécutif ont procédé à la mise à jour des règlements et ont examiné les projets de restructuration administrative et de rationalisation.

Les projets étudiés revêtaient une grande importance par leurs implications tant immédiates qu'à plus long terme. Dans chacun des cas, la décision tenait compte tout particulièrement du mandat de Radio-Québec, de ses orientations, du contexte réglementaire et financier ainsi que des dimensions humaines et sociales dans un cadre d'évolution technologique accélérée.

Seule l'implication soutenue des administrateurs et des gestionnaires a permis de mener à bien la poursuite de notre mandat et je les en remercie. Je tiens également à souligner l'apport précieux de mesdames Pauline Cadieux et Monique Cyr ainsi que de monsieur Thomas J. Boudreau qui ont quitté le conseil en fin d'exercice, après avoir mis leurs talents au service de la Société pendant deux mandats.

Le président du conseil d'administration,

Guy Lord

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Société compte quinze membres, tous nommés par le Gouvernement du Québec. Il se compose d'un président, de la présidente-directrice générale de Radio-Québec, de onze autres administrateurs dont sept sont domiciliés en régions, d'un représentant des milieux de l'éducation et d'un représentant du personnel. Au cours de l'exercice, le conseil a tenu cinq séances.

En 1988-1989, le conseil se composait des administrateurs suivants:

Président du conseil et président du comité exécutif:
Guy LORD
Avocat
Clark, Woods, Rochefort, Fortier
Westmount

Vice-présidente du conseil et du comité exécutif:
Pauline CADIEUX
Secrétaire générale
Institut national de la recherche scientifique
Sainte-Foy

Présidente-directrice générale:
Francoise BERTRAND
Présidente-directrice générale
Société de radio-télévision du Québec
Montréal

Administrateurs et administratrices:

Thomas J. BOUDREAU
Sous-ministre de l'Éducation
Gouvernement du Québec
Sillery

Gérard CELLIER
Ministère des Affaires internationales
Montréal

Gisèle CÔTÉ-HARPER
Avocate et professeure
Université Laval
Sainte-Foy

Monique CYR
Directrice générale
Commission scolaire Outaouais-Hull
Hull

Gaëtan LAVOIE
Réalisateur
Société de radio-télévision du Québec
Montréal

Guy LEBEL
Avocat
Lebel et Poirier
Saint-Georges-de-Beauce

Michel LE ROUZES
(Président du comité de vérification)
Comptable agréé
Membre associé
Thibault, Marchand, Peat Marwick Ltée
Dorval

NGUYEN TIN BUU, Chau
(Président du comité de programmation)
Directeur du marketing
Bell Canada International
Saint-Lambert

Linda OTIS
(Présidente du comité ad hoc sur les installations)
Étudiante à la maîtrise en administration des affaires
Val d'Or

André PERRON, c.a.
Directeur général
Commission scolaire de Dolbeau
Dolbeau

Denise ROBERT
Productrice
Cinémaginaire Inc.
Montréal

Joël SIMONNET
Professeur
Cégep de Rimouski
Rimouski

Les membres du conseil d'administration: 1ère rangée: M. Guy Lord, président du conseil d'administration, Mme Pauline Cadieux, Mme Monique Cyr et M. Michel Le Rouzès; 2e rangée: M. Gaëtan Lavoie, M. André Perron, Mme Françoise Bertrand, présidente-directrice générale, M. Joël Simonnet, Mme Linda Otis, Mme Gisèle Côté-Harper, M. Nguyen Tin-Buu Chau, M. Gérard Cellier. Étaient absents au moment de la séance de photo: M. Thomas-J. Boudreau, M. Guy Lebel et Mme Denise Robert.

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL
89.03.31

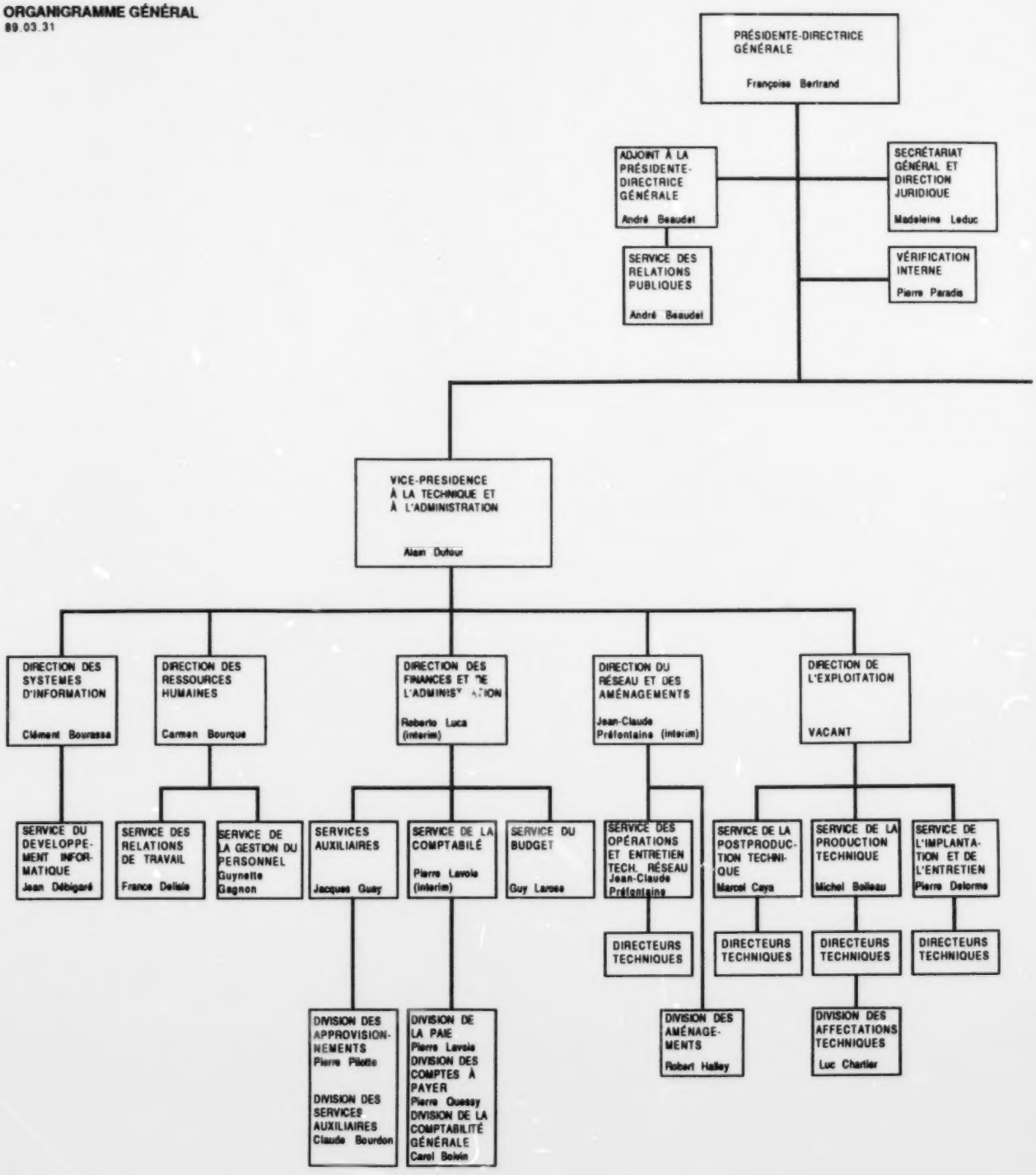

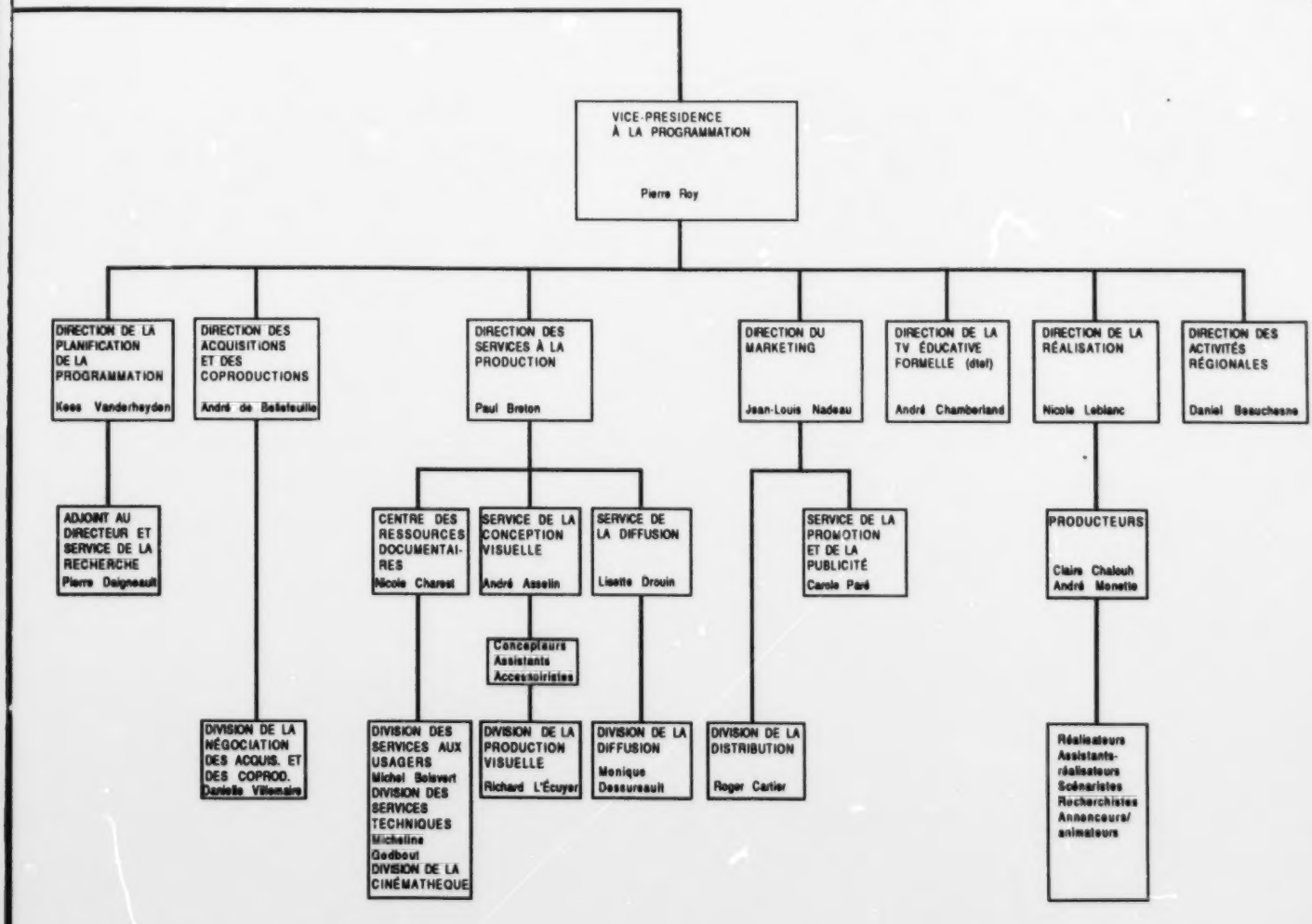
VICE-PRESIDENCE À LA PROGRAMMATION
Pierre Roy
DIRECTION DE LA PLANIFICATION DE LA PROGRAMMATION
Kees Vanderheyden
DIRECTION DES ACQUISITIONS ET DES COPRODUCTIONS
André de Bellefeuille
DIRECTION DES SERVICES À LA PRODUCTION
Paul Breton
DIRECTION DU MARKETING
Jean-Louis Nadeau
DIRECTION DE LA TV ÉDUCATIVE FORMELLE (dtef)
André Chamberland
DIRECTION DE LA RÉALISATION
Nicole Leblanc
DIRECTION DES ACTIVITÉS RÉGIONALES
Daniel Beauchesne
ADJOINT AU DIRECTEUR ET SERVICE DE LA RECHERCHE
Pierre Daigneault
CENTRE DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES
Nicole Charest
SERVICE DE LA CONCEPTION VISUELLE
André Asselin
SERVICE DE LA DIFFUSION
Lisette Drouin
SERVICE DE LA PROMOTION ET DE LA PUBLICITÉ
Carole Paré
PRODUCTEURS
Claire Chalouh
André Monette
Concepteurs
Assistants
Accessoiristes
DIVISION DE LA NÉGOCIATION DES ACQUIS. ET DES COPROD.
Danielle Villemaire
DIVISION DES SERVICES AUX USAGERS
Michel Boisvert
DIVISION DES SERVICES TECHNIQUES
Micheline Godbout
DIVISION DE LA CINÉMATHÈQUE
DIVISION DE LA PRODUCTION VISUELLE
Richard L'Écuyer
DIVISION DE LA DIFFUSION
Monique Desseureault
DIVISION DE LA DISTRIBUTION
Roger Cartier
Réalisateurs
Assistants-réalisateurs
Scénaristes
Recherchistes
Annonceurs/animateurs

LES RELATIONS EXTÉRIEURES

Depuis sa création, Radio-Québec entretient des relations suivies avec différents ministères et institutions gouvernementales de même qu'avec plusieurs organismes de télévision du Québec, du Canada et du monde francophone.

Des partenariats avec le ministère de l'Éducation, avec celui de la Santé et des Services sociaux et avec la Corporation pour l'Avancement de Nouvelles Applications des Langages (CANAL), devaient résulter de fructueuses coopérations qui ont enrichi la programmation.

La présence de Radio-Québec à des événements télévisuels nationaux et internationaux lui permet également d'acquérir des émissions et des films qui composent une partie significative de sa programmation, de s'associer à d'autres partenaires dans le cadre de coproductions et de contribuer à la diffusion de la culture québécoise en offrant ses productions à d'autres télévisions.

Toujours sensible aux commentaires et suggestions de ses téléspectateurs, Radio-Québec est allée à la rencontre du public lors du Salon des achats, lors du Salon de l'épargne-placements et lors du Salon international de la jeunesse. Elle a également recueilli plus de 64,000 commentaires téléphoniques et répondu à des centaines de lettres. Toutes ces activités lui ont ainsi permis de rester en contact avec ses auditeurs et de communiquer avec eux de façon individuelle.

Enfin, nombre de ses employés sont actifs au sein d'associations, d'organismes et de fondations à but non lucratif.

CIRTEF
Conseil international des radios-télévisions d'expression française

Communauté des télévisions francophones

atec
Agence de télévisions éducatives du Canada

Association de la Recherche en Communication du Québec

conseil de presse du québec

RELATIONS INSTITUTIONNELLES

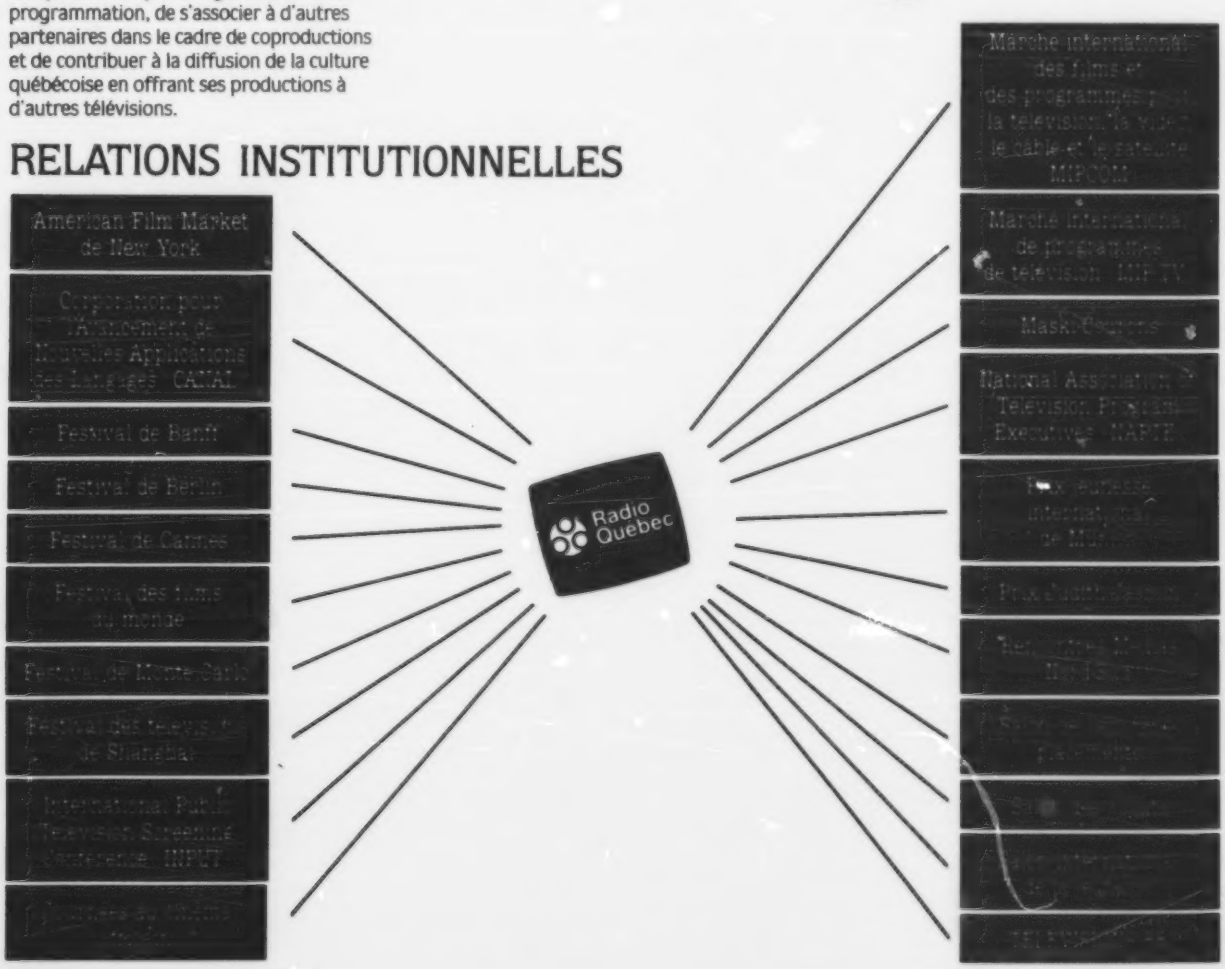

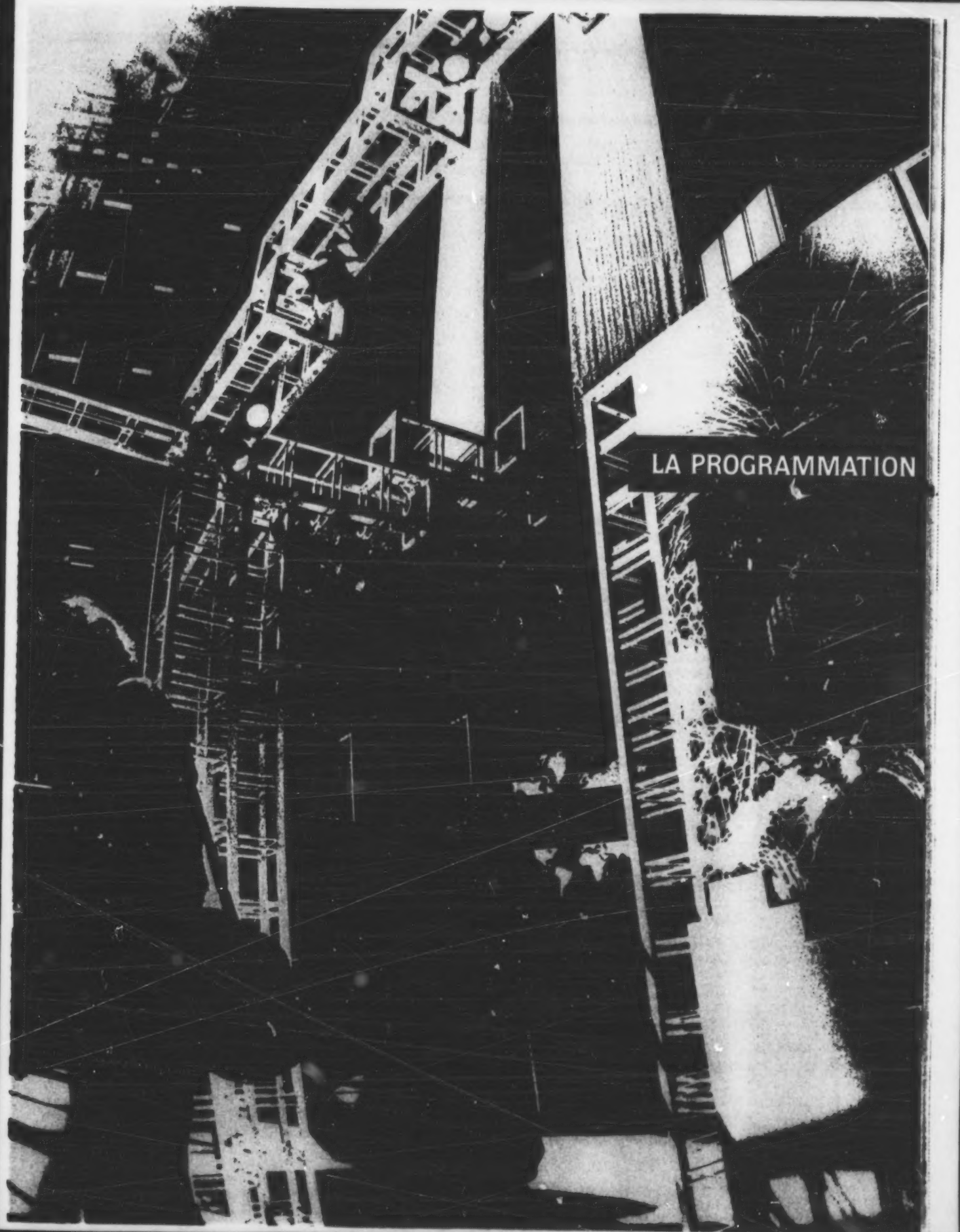
LA PROGRAMMATION

LA PROGRAMMATION

Au fil des années, Radio-Québec s'est créée une personnalité propre. En 1988-1989, Radio-Québec a continué de s'affirmer par une programmation différente et complémentaire à celle des autres télévisions.

La programmation s'est diversifiée de façon significative grâce aux nouvelles séries originales et coproduites inscrites à son horaire, de même qu'aux 108 films et téléfilms dont une grande partie était présentée en primeur à la télévision.

L'apport des régions à la programmation de Radio-Québec demeure important alors que les équipes régionales ont contribué à la production des séries **PREMIÈRE LIGNE, VIDÉOTOUR, LA ROUTE DES VACANCES**, et que la Société s'est engagée dans la coproduction régionale d'émissions telles que **LE KLONDIKE QUÉBÉCOIS** et **LE VOYAGE DE KACHTANKA**.

Soucieuse de toujours refléter fidèlement la réalité multi-ethnique, Radio-Québec a choisi d'intégrer la dimension interculturelle à l'ensemble de sa programmation en assurant, dans ses émissions, une présence aux représentants des différentes communautés ethniques.

Radio-Québec a offert aux malentendants trois heures par semaine, en moyenne, d'émissions sous-titrées codées. Afin d'accroître ce service, Radio-Québec demande dorénavant aux producteurs indépendants, dont les productions impliquent du financement de Téléfilm Canada, de fournir des émissions sous-titrées codées.

Les préoccupations de Radio-Québec à l'égard des jeunes, de la langue française et de la problématique du troisième âge se sont traduites, entre autres, par le maintien des populaires séries **PASSE-PARTOUT, 5 POUR 1** et **RETRAITE-ACTION** de même que par l'ajout des nouvelles émissions **LE CLUB DES 100 WATTS, LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ORTHOGRAPHE DE LANGUE FRANÇAISE** et **C'EST LA VIE.**

Par ailleurs, la structure de la grille horaire a connu plusieurs changements à l'automne 1988. Les émissions éducatives formelles destinées aux étudiants des niveaux primaire, secondaire et universitaire n'occupent dorénavant que les créneaux horaire de l'avant-midi. Le début de l'après-midi est consacré à la rediffusion d'émissions présentées la veille alors que de 16 heures jusqu'à la fermeture, Radio-Québec offre une programmation originale, variée et de qualité, composée d'émissions éducatives formelles et culturelles s'adressant au grand public.

Serge Grenier en compagnie des trois gagnants de la finale québécoise du ***CHAMPIONNAT DU MONDE D'ORTHOGRAPHE DE LANGUE FRANÇAISE****: Marie-France Bouillon Fennec, Jean-Christian Pleau et Nicole Gravel.*

RADIO-QUÉBEC À L'HONNEUR

Au cours de la dernière année, la série **NORD-SUD** s'est distinguée sur la scène tant internationale que nationale. L'une de ses équipes a remporté le grand prix de la meilleure émission d'information internationale décerné par la Communauté des télévisions francophones pour un reportage sur **«La dette extérieure au Mexique»** (Patricio Henriquez, réalisateur et Alexandra Szacka, journaliste). Une autre a mérité le Prix du meilleur document canadien sur l'Afrique et les pays créoles à l'occasion des Journées du cinéma africain pour le reportage **«Great Zimbabwe»** (Simon Girard, réalisateur et Michel Desgagné, journaliste). Également, le Centre maghrébin de recherche et d'information décernait à NORD-SUD le Prix MIM (Médias, Islam, Musulmans) pour son document sur l'**Afghanistan** (Robert Cornellier, réalisateur et Raymonde Provencher, journaliste).

La qualité de la série pour enfants **PASSE-PARTOUT** a aussi été reconnue à plusieurs occasions. Le Conseil de la vie française en Amérique a honoré les artistes et artisans de **PASSE-PARTOUT** pour l'excellence de leur travail et leur contribution à l'apprentissage du français aux tout-petits. Au Gala Métrostar, Marie Eykel, l'interprète de Passe-Partout, a été désignée l'animatrice la plus populaire des émissions jeunesse. Au Gala Artis, Claire Pimparé, pour son rôle de Passe-Carreau et Jacques L'Heureux, pour celui de Passe-Montagne, ont remporté les Prix de l'artiste féminine et masculin préférés dans la catégorie des émissions pour enfants. Par ailleurs, l'Association des consommateurs du Québec Inc. a décerné à **PASSE-PARTOUT** un prix d'excellence en littérature jeunesse pour "**Chansons et comptines, tome 3**".

Les productions, les artistes, les artisans et les partenaires de Radio-Québec se sont illustrés de belle façon en remportant douze des récompenses remises lors du troisième Gala des Prix Gémeaux. Trois d'entre elles sont allées à l'équipe de **BEAU ET CHAUD** (Pierre Duceppe, réalisateur; Daniel Mercure, directeur musical; Normand Brathwaite, animateur), deux à celle de **PASSE-PARTOUT**, (meilleur son, Gilles Fleurant; meilleure émission 2-10 ans, Marshall Johnson) deux à la dramatique **LES VOISINS** (Marc Messier et Paule Baillargeon, comédiens) et une à **NORD-SUD** (meilleure photographie, Dominique Mauroy).

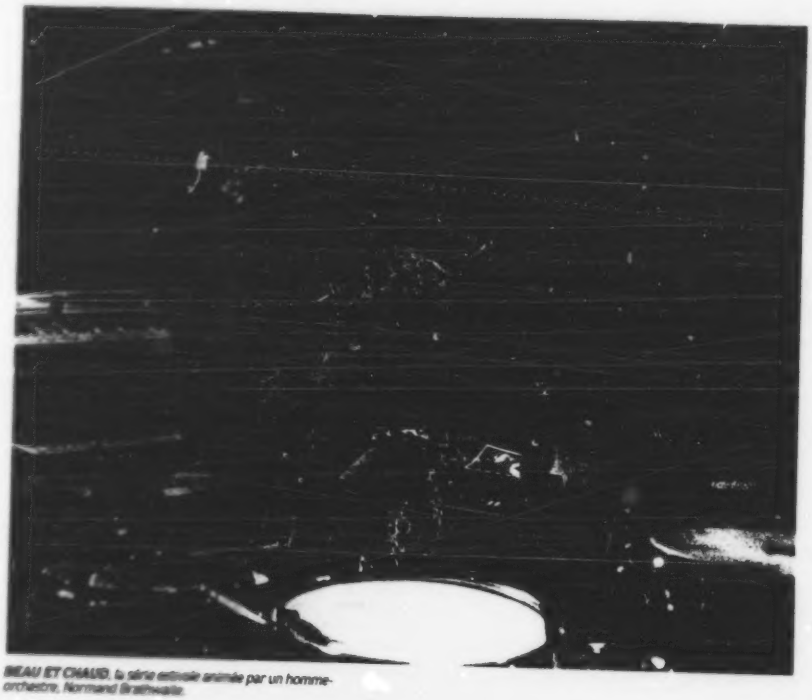

BEAU ET CHAUD, la série estivale animée par un homme-orchestre, Normand Brathwaite.

Les coproductions n'ont pas été en reste, alors que "**l'Iran**", (meilleur texte et meilleure réalisation, Daniel Creusot et Daniel Bertolino, Via le Monde), de la série **POINTS CHAUDS**, était honoré à deux reprises. Le documentaire **LA VIE CACHÉE DU GOLFE SAINT-LAURENT** (Harold Arsenault, Société de production sous-marine) et le court métrage **ÉLISE ET LA MER** (Spira Films) méritaient également chacun un prix.

Par ailleurs, le prix Profil Gémeaux a été remis à l'auteure et animatrice Janette Bertrand, dont le talent et le professionnalisme ne cessent de lui attirer tous les éloges. C'est ainsi que, lors du Salon de la femme, elle a été désignée femme de l'année dans la catégorie des communications et qu'Évaluation Média lui a remis le Prix Dodi-Robb tandis que l'Association des sexologues, la Centrale de l'enseignement du Québec et la Corporation professionnelle des psychologues lui ont également rendu hommage.

En 1988, le Prix annuel de l'Association nationale des téléspectateurs a été décerné à la série **À PLEIN TEMPS** (François Champagne, Productions SDA). Au deuxième Festival des télévisions de Shanghai, **«La route des planètes»** (Louise Bouchard, réalisatrice), une émission de la série **LA CONQUÊTE DE L'ESPACE**, a mérité le Prix Nomination dans la catégorie documentaire.

Un prix d'encouragement du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie a été attribué aux artisans (Vic Pelletier, réalisateur; Hélène Leroux, recherchiste; Huguette Boutin, responsable du service audio-visuel du Cégep de Matane) du vidéogramme **«Paysages gaspésiens: le milieu naturel»**, une coproduction de Radio-Québec et du Cégep de Matane. Lors du Gala Métrostar, un prix spécial du jury a été remis aux présidents des quatre chaînes francophones pour la diffusion simultanée du Gala du cinquantième anniversaire de l'Union des artistes.

Enfin, la présidente-directrice générale de Radio-Québec, madame Francoise Bertrand, a reçu le Prix de la femme-cadre de l'année. Ce prix lui a été décerné par «Les femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique», le FRAPPE. Madame Bertrand a de plus été désignée «Personnalité de la semaine» (semaine du 14 août) par le journal La Presse.

LES ÉMISSIONS ÉDUCATIVES FORMELLES

Dans le cadre des émissions d'éducation formelle, l'année 1988-1989 marque les débuts de la nouvelle série **C'EST LA VIE** qui propose un changement d'attitude face au phénomène du vieillissement.

Par ailleurs, la célèbre série **PASSE-PARTOUT** offrait aux tout-petits 33 nouvelles émissions axées cette fois sur les arts plastiques, la musique et la danse. Il convient d'ajouter que Radio-Québec entend remplacer progressivement, au cours des prochaines années, les 175 premiers épisodes de cette série de façon à refléter davantage la réalité d'aujoud'hui.

À l'intention de l'auditoire adulte, Radio-Québec a diffusé 128,5 heures de cours spécialisés produits par la Corporation pour l'Avancement de Nouvelles Applications des Langages (CANAL), organisme dont font entre autres partie l'Université de Montréal, l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal, la Télé-Université et l'École nationale d'administration publique (ÉNAP).

Quant aux séries **LE MARCHÉ AUX IMAGES** et **VIDÉOACTIVITÉ**, elles proposaient quotidiennement aux clientèles scolaires du primaire et du secondaire des émissions à caractère pédagogique qui complétaient l'enseignement reçu. Les élèves anglophones du Québec ont aussi bénéficié, dans leur langue, des services de la Direction de la télévision éducative formelle dont, en particulier, **QUEBEC SCHOOL TELECASTS**, émission d'une durée d'une heure, diffusée du lundi au vendredi sur les ondes du réseau Radio-Québec.

Afin d'aider les enseignants francophones et anglophones dans leur démarche pédagogique, Radio-Québec, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, a fait l'acquisition d'une centaine de documents audiovisuels, tous évalués en fonction des programmes scolaires et distribués aux commissions scolaires qui en font la demande.

Bulletins d'information, répertoires, brochures d'accompagnement, guides d'animation et fiches d'information complètent les services offerts au réseau scolaire et à celui des affaires sociales de même qu'à d'autres institutions québécoises.

Signalons enfin que Radio-Québec travaille au développement de projets touchant le code orthographique, la formation des maîtres, l'alphabétisation, la santé mentale, le génie publicitaire, les sciences, les arts et la psychologie.

*Marcel Sabourin et Louisette Dussault, les deux animateurs chaleureux de **C'EST LA VIE**, une série qui aide les personnes de 55 ans et plus à passer à travers des moments difficiles de la vie.*

LES ÉMISSIONS ÉDUCATIVES ET CULTURELLES

En 1988-1989, la programmation de Radio-Québec offrait aux téléspectateurs un vaste choix d'émissions éducatives de qualité traitant de sujets à portée sociale, politique, économique, culturelle et scientifique. Celles-ci constituaient plus des trois quarts de la programmation et étaient regroupées sous trois catégories: actualités et affaires publiques, culture générale, services et société.

Les émissions éducatives et culturelles font l'objet de recherches préalables auprès de la population et d'évaluation afin de s'assurer qu'elles répondent adéquatement aux besoins identifiés et respectent le mandat qui leur a été confié.

Les émissions d'actualités et d'affaires publiques

Près de 11% du temps d'antenne était consacré aux émissions d'actualités et d'affaires publiques. Les reportages, les documentaires et les débats présentés dans le cadre d'émissions appartenant à cette catégorie aident le téléspectateur à mieux comprendre les événements de l'actualité, tant sur le plan national qu'international. Elles favorisent une meilleure compréhension de la culture des autres peuples et suscitent la participation des citoyens à la vie de la société.

Dominique Payette animait le magazine d'information québécoise, ***PREMIÈRE LIGNE.***

La programmation de Radio-Québec s'est enrichie dans cette catégorie de la nouvelle série **PREMIÈRE LIGNE** qui met à contribution des équipes régionales pour ses reportages sur les réalités sociales, économiques et politiques du Québec contemporain. Mentionnons également que le format de l'émission quotidienne **L'INDICE PLUS** est passé, à l'automne, d'une durée de 15 à 30 minutes. Plus que jamais, il y a été question de consommation et de finances personnelles.

Francine Pelletier, journaliste à ***NORD-SUD****, s'est rendue au Chili pour rencontrer Carmen Quintana.*

Marie-Christine Trottier et Stephan Bureau animaient ***L'INDICE PLUS.***

Les émissions de culture générale

Les émissions de culture générale visent à sensibiliser le téléspectateur aux divers modes d'expression de la culture et à mieux faire connaître les artistes, artisans ainsi que leurs oeuvres. Les émissions de ce genre occupaient 42% de la grille horaire. Parmi les nouveautés de cette catégorie, signalons l'arrivée sur les ondes, en 1988-1989, de la populaire série estivale **BEAU ET CHAUD**, du magazine culturel hebdomadaire **LUMIÈRES** et du mini-magazine sur le cinéma et la vidéo intitulé **LE CLAP**. Au chapitre des émissions réalisées en collaboration internationale par plusieurs diffuseurs, mentionnons la participation de Radio-Québec au **CHAMPIONNAT DU MONDE D'ORTHOGRAPHE DE LANGUE FRANÇAISE**, dont elle a diffusé la finale mondiale, de même qu'à **SHANGHAI NI HAO, BONJOUR SHANGHAI**, une émission spéciale qui mettait en relations de jeunes Chinois et de jeunes Québécois.

Par ailleurs, Radio-Québec a diffusé cinq prestigieux téléfilms québécois: **T'ES BELLE JEANNE, DES AMIS POUR LA VIE, LE DIABLE À QUATRE, LA ONZIÈME SPÉCIALE** et **SALUT VICTOR**, en plus de présenter les émissions spéciales **MATINÉE À L'OPÉRA, DE PROFIL ET DE FACE** (portraits de Félix Leclerc et de Gilles Vigneault), **NAPOLÉON-LAMA, CHASSEURS DE POLE** et **LES PRIX DES COMMUNICATIONS**.

Signalons enfin que l'Office des communications sociales a de nouveau classé au premier rang pour leur valeur artistique les films présentés par Radio-Québec dans le cadre de ses après-midi et de ses soirées de cinéma.

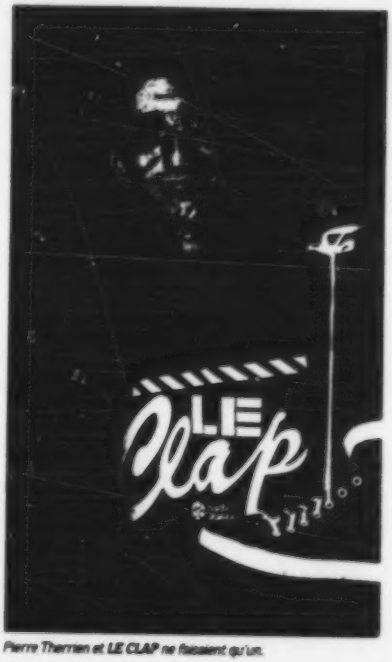

*Pierre Therrien et **LE CLAP** ne faisaient qu'un.*

*Les sympathiques animateurs de **LUMIÈRES**, Elisabeth Paradis et Guy Richer.*

***HÉLÈNE ET ALEXIS**, une dramatique de la série Avec un grand A sur l'alcoolisme, interprétée par Monique Miller, Marcel Sabourin, Mahée Paiement et Marie Michaud.*

Marguerite Blais animait ***VISA SANTÉ.***

Les émissions de services et société

Les émissions de services et société, dont la vocation est de favoriser la compréhension et la prise en charge personnelles des défis de la vie quotidienne, représentaient 25% de la programmation en 1988-1989. Axées sur l'acquisition des connaissances et des habiletés jugées essentielles à l'épanouissement humain, ces émissions fournissent des renseignements concrets, une information critique et des suggestions pratiques. Le contenu de ces émissions est déterminé selon les publics visés et les besoins spécifiques de ces derniers.

Joanne Coté sur ***LA ROUTE DES VACANCES.***

Cette catégorie est celle qui s'est le plus renouvelée à l'automne 1988 grâce à l'arrivée de quatre nouvelles séries: **LE CLUB DES 100 WATTS**, la seule série des ondes «interdite aux adultes» et qui s'adresse aux jeunes âgés de 9 à 11 ans; **LES JEUX DE LA VIE**, qui traite au cours d'une même semaine d'un thème unique relié au vécu quotidien des gens; **AUTREMENT DIT**, qui aborde chaque jour divers sujets à caractère culturel, social, éducatif, politique et économique; et enfin **VISA SANTÉ**, qui prodigue des conseils judicieux en matière de santé physique et mentale. En complément à cette dernière série, 129 capsules-santé ont aussi été produites et diffusées à l'antenne à raison d'une moyenne de six par jour.

À l'été 1988, une autre nouveauté, **LA ROUTE DES VACANCES**, présentait aux vacanciers et aux touristes, des paysages pittoresques et une foule d'activités estivales glanées dans toutes les régions du Québec.

Au chapitre des diffusions spéciales, Radio-Québec a retransmis le **TÉLÉ-DONS LUCIE BRUNEAU** et le **TÉLÉTHON DE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE**, dont elle produisait le volet québécois.

Marc-André Coallier, la nouvelle idole des 9-11 ans, animait ***LE CLUB DES 100 WATTS.***

LES ACQUISITIONS ET LES COPRODUCTIONS

Au cours des dernières années, Radio-Québec a participé à plusieurs projets de coproductions avec des producteurs indépendants et divers autres partenaires. De cette relation privilégiée découle maintenant la concrétisation de «Fictions 16/26», un projet d'envergure qui entend encourager la relève en portant à l'écran de Radio-Québec en 1991, 16 courts métrages de 26 minutes tournés en 16 millimètres et dont les auteurs seront majoritairement de jeunes scénaristes.

En 1988-1989, les coproductions, telles **L'INDICE PLUS, LUMIÈRES, VISA SANTÉ, TABLE RASE, VIDÉOTOUR**, totalisaient 232,2 heures de diffusion originale comparativement à 114,7 heures l'année précédente. Quant aux acquisitions, constituées essentiellement de films et de documentaires, Radio-Québec en présentait 392,5 heures en première diffusion comparativement à 299,4 en 1987-1988.

*Isabelle Adjani dans **SUBWAY**.*

Au cours de l'exercice 1988-1989, Radio-Québec a investi dans la coproduction d'émissions 9,5 millions de dollars, soit 18,5% du budget total alloué à sa programmation. En confiant ainsi près du cinquième de son budget de programmation au secteur de la coproduction, Radio-Québec a contribué de manière importante au développement de l'industrie indépendante de l'audiovisuel.

***T'ES BELLE JEANNE**, un beau téléfilm mettant en vedette Marie Tifo et Michel Côté.*

Woody Allen dans **HANNAH ET SES SOEURS**

TINTIN OBJECTIF: LUNE.

Jean-Louis Roux et Jacques Godin dans **SALUT VICTOR**

GRILLE HORAIRE

GRILLE HORAIRE AUTOMNE 1988

LE MIEUX C'EST DE REGARDER

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
7h			LA PÉRIODE DE QUESTIONS (R)					7h
7h30								7h30
8h	LECTURE DU NOUVEAU TESTAMENT	FORMATION CONTINUE EN SCIENCES DE LA SANTÉ	L'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE AU PRIMAIRE	SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	DE FAMILLE EN FAMILLES	LES PROPHÈTES D'ISRAËL	L'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE AU PRIMAIRE (R)	8h
8h30								8h30
9h	QUEBEC SCHOOL TELECASTS					LA SYLVI-CULTURE	LE MAGICIEN D'OZ (R)	9h
9h30	QUEBEC SCHOOL TELECASTS					LE COURS DE MON ARGENT	ORDY (R)	9h30
10h	LES GRANDS COURANTS DE L'ART	L'ENAP PRÉSENTE	TREMPLIN	POSSÉDER MON ENTREPRISE	THE DAY THE UNIVERSE CHANGED	JUSTICE POUR TOUS (R)	LE 60-60	10h
10h30		LE MARCHÉ AUX IMAGES				LA CONQUÊTE DE L'ESPACE (R)	LE 60-60	10h30
11h	PSYCHOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE	HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE BIBLIQUE	ORIGINES DE L'OCCIDENT	UQAM PRÉSENTE	SCIENCE AND CULTURE	L'INDICE PLUS (SOMMAIRE)	POSSÉDER MON ENTREPRISE (R)	11h
11h30				AU FIL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	LES MARIS DE CES DAMES		QUESTIONS D'ARGENT (R)	11h30
12h	LE CLUB DES 100 WATTS (R)					VISA SANTÉ (R)	TABLE RASE (R)	12h
12h30	5 POUR 1 (R)							12h30
13h	AUTREMENT DIT (R)					L'AGENDA ALIMENTATION-NUTRITION (R)	L'AGENDA AUTOMOBILE-SÉCURITÉ (R)	13h
13h30						L'AGENDA MODE-BEAUTÉ (R)	L'AGENDA TOURISME-VOYAGE (R)	13h30
14h	S.O.S. J'ÉCOUTE	DROIT DE PAROLE (R)	PREMIÈRE LIGNE (R)	C'EST LA VIE (R)	POINTS DE VUE (R)	CINÉMOTIONS (R)	CINÉ-CINÉMA (R)	14h
14h30	RETRAITE ACTION (R)							14h30
15h	MÉMOIRES DU QUÉBEC	LE MARCHÉ AUX IMAGES (R)			CORPS VIVANT (R)			15h
15h30	TOM SAWYER							15h30
15h	LES JEUX DE LA VIE					LES JEUX DE LA VIE (R)	NATIONAL GEOGRAPHIC (R)	16h
16h30								16h30
17h	5 POUR 1					ORDY	VIDÉOTOUR	17h
17h30	LE CLUB DES 100 WATTS					LE MAGICIEN D'OZ		17h30
18h	PASSE-PARTOUT							18h
18h30	AUTREMENT DIT					À PLEIN TEMPS	C'EST LA VIE	18h30
19h						L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU		19h
19h30	L'INDICE PLUS						BIONDI ET CIE	19h30
20h	NATIONAL GEOGRAPHIC	VIDÉOTOUR (R)	LUMIÈRES	RETRAITE ACTION	DROIT DE PAROLE	CINÉ-CINÉMA	PARLER POUR PARLER (R)	20h
20h30			NORD-SUD	QUESTIONS D'ARGENT				20h30
21h	PREMIÈRE LIGNE	TABLE RASE	VISA SANTÉ	POINTS DE VUE	LA TRENTAINE		CINÉMA HOLLYWOOD	21h
21h30						LE CLAP		21h30
22h	L'AGENDA MODE-BEAUTÉ	L'AGENDA TOURISME-VOYAGE	L'AGENDA ALIMENTATION-NUTRITION	L'AGENDA AUTOMOBILE-SÉCURITÉ	PARLER POUR PARLER	LUMIÈRES (R)		22h
22h30	BIONDI & CIE (R)	JUSTICE POUR TOUS	LA CONQUÊTE DE L'ESPACE	NORD-SUD (R)		CORPS VIVANT		22h30
23h	LES JEUX DE LA VIE (R) OU LA PÉRIODE DE QUESTIONS				LES TOURS DE LOTO-QUÉBEC	MÉMOIRES DU QUÉBEC (R)	LE CLAP	23h
23h30					CINÉMOTIONS	CASE CULTURELLE	CASE CULTURELLE	23h30
0h	LES JEUX DE LA VIE (R) (les soirs où il y a La période de questions)							0h
0h30								0h30

(R) indique une reprise de l'émission

GRILLE HORAIRE

LE MIEUX C'EST DE REGARDER

GRILLE HORAIRE HIVER-PRINTEMPS 1989

	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
7h00					LA PÉRIODE DE QUESTIONS (R)			7h00
7h30								7h30
8h00	MORALE CHRÉTIENNE ET SEXUALITÉ	ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE AU PRIMAIRE	ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ	FORMATION CONTINUE EN SCIENCES DE LA SANTÉ	LECTURE DU NOUVEAU TESTAMENT	SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL	LES PROPHÈTES D'ISRAËL	8h00
8h30								8h30
9h00	INVESTISSEMENT IMMOBILIER (R)	TOUT UN MONDE À SUIVRE	QUEBEC SCHOOL TELECASTS					9h00
9h30			QUEBEC SCHOOL TELECASTS					9h30
10h00	JUSTICE POUR TOUS	LE 60-80	LES GRANDS COURANTS DE L'ART	VIDÉOACTIVITÉ	VIDÉOACTIVITÉ	CRÉER SON PAYSAGE	APPRIVOISER LA LOI	10h00
10h30	ÉMISSIONS ANIMALIÈRES	LE 60-80		LE MARCHÉ AUX IMAGES			TREMPLIN	10h30
11h00	L'INDICE PLUS (SOMMAIRE)	LA SYLVICULTURE (R)	LA CIVILISATION GRECQUE	INITIATION À LA BIBLE	LES ORIGINES DE L'OCCIDENT	UQAM PRÉSENTE	ENAP PRÉSENTE	11h00
11h30		QUESTIONS D'ARGENT (R)				AU FIL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL	LES GESTIONS AU FÉMININ...	11h30
12h00	VISA SANTÉ (R)	TABLE RASE (R)	LE CLUB DES 100 WATTS (R)					12h00
12h30			DESSINS ANIMÉS					12h30
13h00	AUTREMENT DIT (R)	L'INDICE PLUS (SOMMAIRE) (R)	LES JEUX DE LA VIE (R)					13h00
13h30								13h30
14h00	CINÉMOTIONS (R)	CINÉ-CINÉMA (R)	BIONDI & CIE (R)	DROIT DE PAROLE (R)	PREMIÈRE LIGNE (R)	C'EST LA VIE (R)	POINTS DE VUE (R)	14h00
14h30			RETRAITE ACTION (R)					14h30
15h00			LA SYLVICULTURE	LE MARCHÉ AUX IMAGES (R)			CORPS VIVANT	15h00
15h30			L'INDICE PLUS (R)					15h30
16h00	NORD-SUD (R)	NATIONAL GEOGRAPHIC (R)	LES JEUX DE LA VIE					16h00
16h30	ÉMISSIONS ANIMALIÈRES (R)							16h30
17h00	ORDY	VIDÉOTOUR	5 POUR 1					17h00
17h30	LE MAGICIEN D'OZ		LE CLUB DES 100 WATTS					17h30
18h00	PASSE-PARTOUT							18h00
18h30	À PLEIN TEMPS	C'EST LA VIE	AUTREMENT DIT					18h30
19h00	L'ODYSSÉE SOUS-MARINE DE L'ÉQUIPE COUSTEAU							19h00
19h30		BIONDI & CIE	L'INDICE PLUS					19h30
20h00	PARLER POUR PARLER (R)	CINÉMA HOLLYWOOD	NATIONAL GEOGRAPHIC	TABLE RASE	LUMIÈRES	RETRAITE ACTION	DROIT DE PAROLE	20h00
20h30					NORD-SUD	QUESTIONS D'ARGENT		20h30
21h00	CINÉ-CINÉMA		PREMIÈRE LIGNE	VIDÉOTOUR (R)	VISA SANTÉ	POINTS DE VUE	LA TRENTAINE AVEC UN GRAND A LES LIENS DU SANG	21h00
21h30								21h30
22h00		LE CLAP	5 POUR 1 (R)				PARLER POUR PARLER	22h00
22h30	LE CLAP	LUMIÈRES (R)	AUTREMENT DIT (R)	LA PÉRIODE DE QUESTIONS				22h30
23h00	CINÉ-RÉPERTOIRE	L'UNIVERS DE...					LES VOYAGES DE LOTO-QUÉBEC	23h00
23h30			CORPS VIVANT (R)	AUTREMENT DIT (R)*			CINÉMOTIONS	23h30
00h00								00h00
00h30								00h30

(R) indique une reprise de l'émission

* «AUTREMENT DIT» est diffusée à 22 h 30 ou après «La période des questions»

LA DIFFUSION

Radio-Québec a considérablement augmenté, en 1988-1989, la durée de diffusion de ses émissions, atteignant 4 387,9 heures comparativement à 3 750,6 l'année précédente, soit 637,3 heures de plus. 21,4% de la période de diffusion était consacré aux émissions éducatives formelles et 78,6% aux émissions éducatives et culturelles.

À cela s'ajoutaient 586,1 heures consacrées à la diffusion de messages publicitaires, à la commandite, aux identifications et aux liens, aux auto-promotions, aux messages d'intérêt public et aux intermèdes. Le total des heures diffusées s'élevait donc à 4 974 heures en 1988-1989.

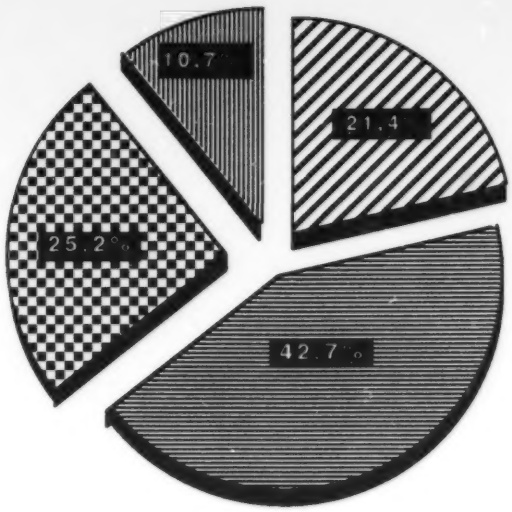

Diffusion-réseau selon les catégories de programmation

Culture générale	1875,4	hres
Services et société	1106,1	hres
Éducation formelle	937,6	hres
Actualités et affaires publiques	468,8	hres

Jeanette Biondi rencontrait Gerry Boulet à ***BIONDI & CIE.***

LA PLANIFICATION DE LA PROGRAMMATION

Dans le processus de planification de sa programmation, Radio-Québec tient compte, entre autres, des recherches menées sur l'auditoire, de l'analyse des données d'auditoire, des besoins identifiés chez la population québécoise dans les divers secteurs et des résultats des données d'évaluation des émissions à l'antenne.

En 1988-1989, la programmation pour enfants, la programmation de jour, la programmation d'été et la campagne publicitaire ont fait l'objet de recherches majeures intégrant autant les analyses quantitatives que les approches plus qualitatives. À cela s'ajoutent une étude perceptuelle menée auprès du personnel de la Société, des décideurs québécois et de la population ainsi qu'une étude sur le marché québécois de la télévision francophone et des valeurs socio-culturelles des téléspectateurs. Les résultats de ces études ont contribué et contribueront de façon significative à l'amélioration des émissions de Radio-Québec et demeurent de précieux outils de gestion, de planification et de communication.

En 1988-1989, de nombreuses émissions à l'antenne de Radio-Québec ont connu la faveur d'une partie importante du public-cible auquel elles étaient destinées.

Cette année, plusieurs nouvelles émissions se retrouvaient à l'antenne. Mentionnons, entre autres, l'émission pour les jeunes **LE CLUB DES 100 WATTS** qui a obtenu un auditoire de 131 000 téléspectateurs en moyenne et dont la croissance des derniers mois lui ont permis d'en rejoindre 200 000. La quotidienne **AUTREMENT DIT** a attiré pour sa part quelque 100 000 téléspectateurs durant toute la saison. L'émission hebdomadaire **VISA SANTÉ** a connu une moyenne de 109 000 téléspectateurs et le magazine culturel **LUMIÈRES** a obtenu un auditoire moyen de 56 000. Mentionnons enfin le succès remporté durant l'été par l'émission **BEAU ET CHAUD** qui a obtenu une moyenne d'auditoire de 296 000.

*Claire Lamarche donnait **DROIT DE PAROLE** aux sourds-muets.*

Les émissions régulières de la grille de Radio-Québec ont continué quant à elles à répondre aux besoins et aux attentes de leur auditoire. À titre d'exemples, la série **PARLER POUR PARLER** a obtenu une moyenne annuelle de 455 000 alors que la dramatique qui l'accompagne au printemps, **AVEC UN GRAND A**, a attiré une moyenne annuelle de 633 000 téléspectateurs. Par ailleurs, les débats de **DROIT DE PAROLE** ont été suivis chaque semaine par 432 000 personnes et la populaire série pour enfants **PASSE-PARTOUT** a maintenu une moyenne de 296 000 téléspectateurs, chaque jour de la saison.

L'AUDITOIRE

Profil de l'auditoire de Radio-Québec selon la portée (%)

- **Ensemble du Québec**
- **Population francophone**
- **2 ans et plus**
- **Lundi au dimanche, 06h00-02h00**

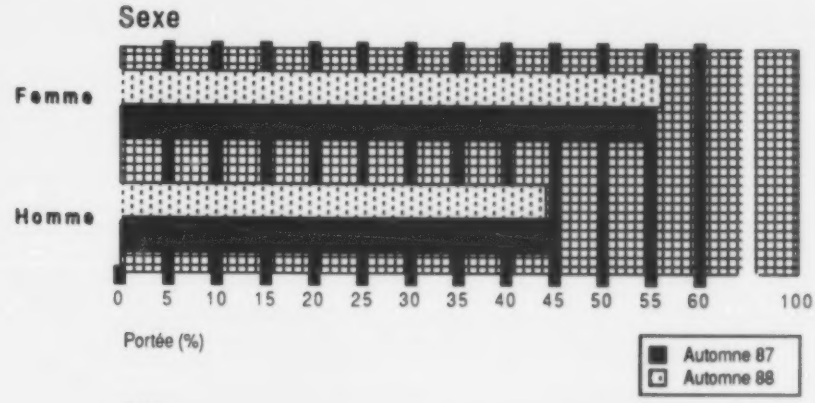

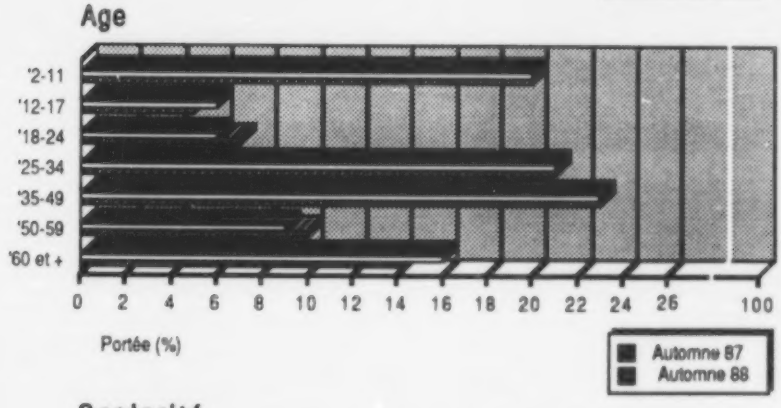

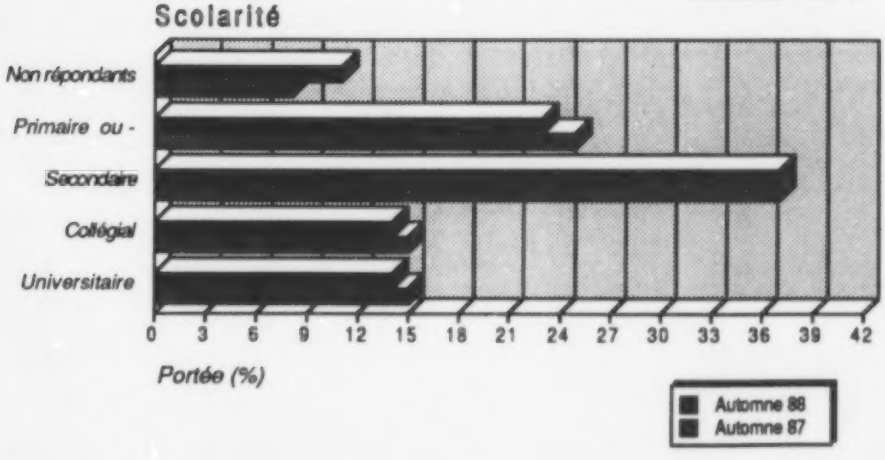

Enfants de moins de douze ans au foyer

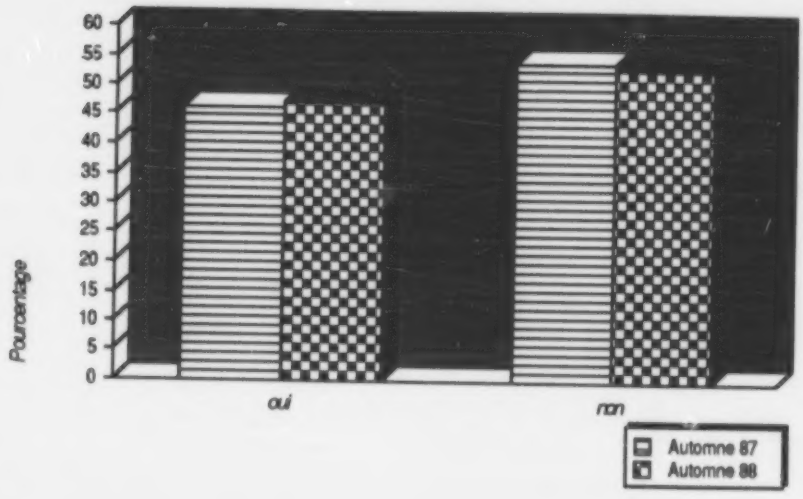

Quintiles d'écoute *

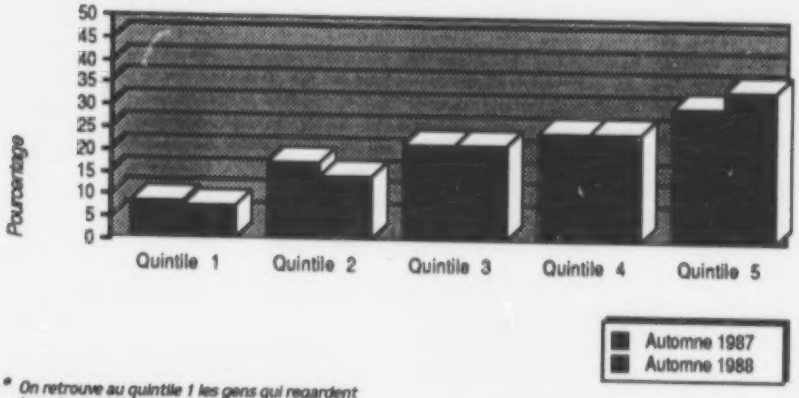

* *On retrouve au quintile 1 les gens qui regardent le moins la télévision et une gradation s'établit jusqu'au quintile 5, groupe auquel appartiennent les plus gros consommateurs de télévision.*

Sources: BBM sondages majeurs Automne 1987 et 1988

L'ÉCOUTE HEBDOMADAIRE

Selon les résultats du sondage balayage mené par la firme BBM à l'automne 1988, 2 747 000 téléspectateurs ont regardé les émissions de Radio-Québec en moyenne 2,6 heures par semaine.

Dans l'ensemble, Radio-Québec a maintenu sa part de marché à 4% malgré l'accroissement de la concurrence causée par l'arrivée de plusieurs canaux spécialisés directement accessibles aux abonnés de la câblodistribution.

Progression de la portée hebdomadaire (1) de Radio-Québec depuis 1980

Ensemble du réseau, Lundi-vendredi, 06H00-02H00, 2 ans et plus.

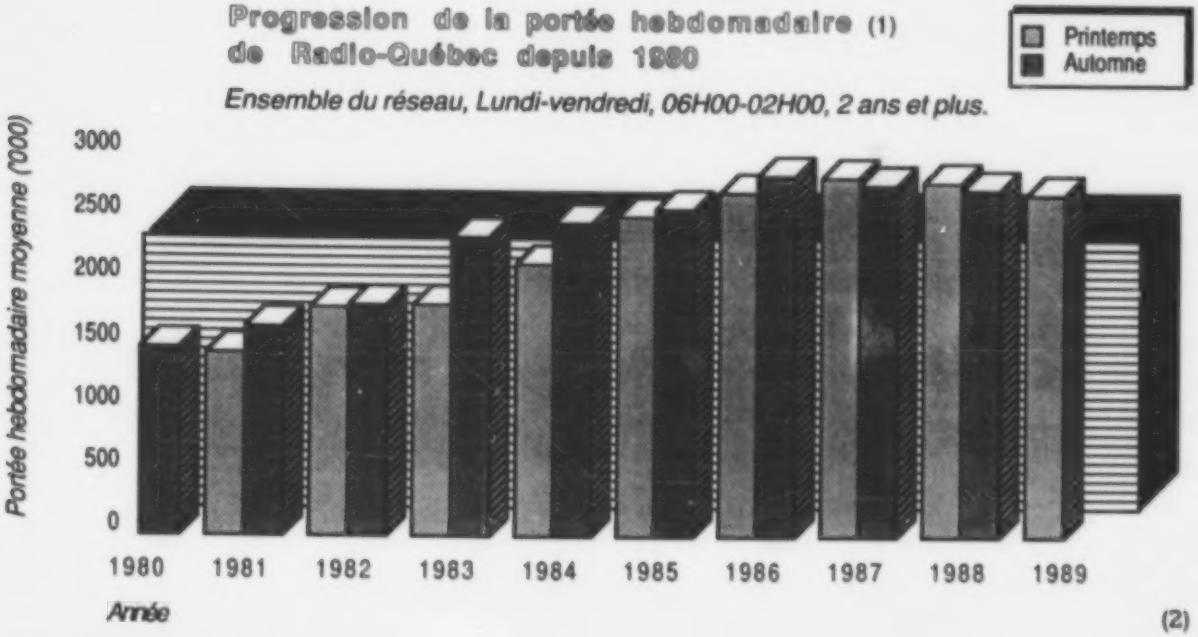

(2)

(1) *Nombre d'individus différents âgés de 2 ans et plus qui regardent Radio-Québec durant au moins quinze minutes au cours d'une semaine donnée.*

(2) *Source: BBM, Rapports de portée, automne et printemps 1980-81 à 1989.*

LA PROMOTION ET LA PUBLICITÉ

En 1988-1989, une nouvelle imagerie promotionnelle et publicitaire a été développée autour du thème **«Le mieux c'est de regarder Radio-Québec»**. Par ailleurs, diverses activités de presse ont contribué à faire connaître les événements marquants de la programmation tandis que la tenue de concours promotionnels dans le cadre de huit émissions provoquait la participation de plus de 316 000 téléspectateurs.

LA COMMERCIALISATION

L'éventail des produits dérivés associés aux émissions s'est élargi. C'est ainsi que **PASSE-PARTOUT** ajoutait de nouveaux produits à sa collection existante et qu'une nouvelle gamme de produits a été conçue pour les séries **LE CLUB DES 100 WATTS** et **BEAU ET CHAUD**. De plus, la chaîne de magasins M s'est associée à Radio-Québec pour la vente exclusive des vêtements Passe-Partout. Les supermarchés Provigo ont pour leur part distribué certains produits exclusifs reliés à cette populaire série en plus d'avoir commandité une tournée estivale de 100 spectacles des marionnettes de Passe-Partout dans 40 villes du Québec. Les profits générés par ces produits dérivés ont servi à créer de nouveaux objets promotionnels ou ont été réinvestis dans la production d'émissions jeunesse.

Le prof **BOF** *du* **CLUB DES 100 WATTS**.

Par ailleurs, la diffusion de messages publicitaires, la vente d'émissions à d'autres télédiffuseurs de même que la souscription financière de plusieurs partenaires à la fabrication de nouvelles émissions ont largement contribué à l'enrichissement des revenus autonomes de la Société.

Enfin, Radio-Québec a poursuivi sa politique de distribution d'émissions et de matériel didactique audiovisuel à des organismes à caractère éducatif ou à but non lucratif, permettant ainsi la vente de 12 271 copies dans les formats VHS, Beta et U-Matic.

L'ADMINISTRATION
ET LA TECHNIQUE

LES RESSOURCES HUMAINES

En 1988-1989, Radio-Québec a produit près de 300 heures d'émissions de plus que l'année précédente sans pour autant augmenter ses effectifs. Semblable défi n'aurait pu être relevé sans l'apport individuel et collectif du personnel de la Société.

Au plan des relations de travail, la Société a conclu une entente salariale avec l'Association des réalisateurs. Un processus de médiation préventive s'est par ailleurs amorcé en mars 1989 avec le Syndicat général des employés de Radio-Québec et les discussions devraient permettre à la Société de s'entendre avec l'Association des réalisateurs et le Syndicat des employés en radio-télévision sur d'autres formules susceptibles d'améliorer le climat des relations de travail.

Un comité patronal-syndical a également été créé pour étudier les effets des changements technologiques en regard des descriptions d'emploi et des programmes de formation à mettre sur pied pour le personnel touché par les changements.

Un processus de restructuration administrative a également été instauré afin d'adapter les structures et les modes de fonctionnement de la Société à ses objectifs d'efficience et de consolidation dans une optique de planification et de développement à moyen et à long terme.

La structure ainsi redéfinie devrait assurer la création d'un système de gestion suscitant le maintien de poids et contrepoids qui équilibreraient les actions et les décisions des diverses entités administratives. La mise en place de cette structure est prévue pour juin 1989.

Par ailleurs, des programmes de formation et de développement ont été organisés à l'intention des gestionnaires, des employés de la production, des usagers de la micro-informatique et du personnel en général.

La Société a de plus collaboré à l'organisation de stages de perfectionnement en mettant à la disposition d'organismes internationaux les ressources humaines et techniques nécessaires à une bonne structure d'encadrement.

Au chapitre des avantages sociaux, Radio-Québec a offert aux futurs retraités et à leur conjoint-e de participer aux sessions de préparation à la retraite organisées par la Commission administrative des régimes de retraite.

En matière de santé et sécurité au travail, la Société a réalisé une étude portant sur l'aménagement des postes de travail des usagers de micro-ordinateurs.

De plus, divers programmes de prévention et de formation en matière de santé ont été offerts au personnel et des sessions d'activités-santé ont aussi été organisées à son intention.

LE RÉSEAU

En janvier 1989, Radio-Québec procédait à la première phase de la conversion de son réseau au son stéréophonique en apportant les modifications requises à ses émetteurs de Montréal, Québec et Hull.

Par ailleurs, des études sont en cours quant à la nouvelle technologie qui permettra de véhiculer sur le réseau des informations télé-informatiques à l'intention d'éventuels utilisateurs.

Enfin, les infrastructures de transmission de la Société ont généré des revenus de près de 0,6 million de dollars, provenant essentiellement de la location d'espaces dans les locaux et sur les pylônes des stations émettrices.

L'EXPLOITATION

Au cours des dernières années, Radio-Québec a investi dans la modernisation de ses installations et de ses équipements techniques afin d'améliorer la qualité de ses moyens de production, de postproduction et de diffusion.

En 1988-1989, elle a mis en opération trois mémorisateurs d'images fixes, un deuxième système d'infographie électronique, un système de dessin et de conception assisté par ordinateur et un quatrième générateur de caractères.

Elle a de plus procédé à l'implantation d'un centre pouvant copier tous les types de vidéocassettes, d'un système automatisé de mise en ondes de cassettes (Odetic), d'une deuxième salle de montage automatisée pour les rubans magnétoscopiques 1" et d'un nouveau centre de montage 1/2" (Betacam) à Rimouski.

LES SYSTÈMES D'INFORMATION

En 1988-1989, la nouvelle Direction des systèmes d'information prenait la relève de l'ancien Service de l'informatique et en élargissait la mission et les mandats en vue de fournir à la Société l'expertise et l'infrastructure technologique nécessaires à la conception, au développement et à l'exploitation des systèmes d'information.

Au cours de l'exercice, les travaux d'implantation se sont poursuivis relativement à l'informatisation du registre de diffusion et du système de suivi des devis et des coûts de production des émissions. L'affectation des ressources humaines et matérielles nécessaires à la production des émissions a aussi fait l'objet d'une étude préliminaire.

Par ailleurs, les systèmes comptables des comptes à recevoir, de la facturation et des actifs capitalisables ont été améliorés grâce à l'ajout de nouvelles fonctions aux systèmes déjà existants.

En réponse aux besoins des diverses unités administratives, 24 postes de travail ont été équipés de micro-ordinateurs.

LES FINANCES

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES
(en millions de $)

	1988-1989	1987-1988
Revenus	75,8	72,5
Dépenses	79,9	72,7
Excédent des dépenses	**(4,1)**	**(0,2)**

Au cours de l'exercice 1988-1989, les dépenses se sont élevées à 79,9 millions de dollars tandis que les revenus ont atteint 75,8 millions de dollars, ce qui représente un déficit de 4,1 millions. Celui-ci est attribuable en majeure partie à l'augmentation significative du nombre d'heures de diffusion et de production. D'une part, le nombre d'heures de diffusion est passée de 4 304 en 1987-1988 à 4 974 heures en 1988-1989, soit une augmentation de 16%. D'autre part, le nombre d'heures de production a augmenté de 36% alors que 916 heures ont été produites en 1988-1989 comparativement à 673 heures l'année précédente.

Le coût des émissions diffusées a connu une augmentation de 5,3 millions de dollars, passant de 46,1 millions en 1987-1988 à 51,4 millions en 1988-1989.

REVENUS SELON LES SOURCES
(en millions de $)

SOURCES	1988-1989		1987-1988	
Subvention gouvernementale	61,7	(81%)	61,6	(85%)
Revenus autonomes	14,1	(19%)	10,9	(15%)
TOTAL	75,8	(100%)	72,5	(100%)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 1989, le revenu global de Radio-Québec s'élevait à 75,8 millions de dollars dont 61,7 millions provenaient de la subvention gouvernementale, soit environ 81%. Par rapport à l'exercice précédent, la subvention est demeurée stable, le gouvernement ayant versé à Radio-Québec la somme de 61,6 millions de dollars en 1987-1988.

Les revenus autonomes ont augmenté, pour leur part, de 3,2 millions de dollars, passant de 10,9 à 14,1 millions.

Par ailleurs, l'augmentation nette des revenus autonomes était de 2,5 millions de dollars en raison de l'augmentation de 0,7 million des coûts reliés aux ventes, soit les commissions payées aux agences et la fabrication des produits dérivés.

Les revenus autonomes totalisant 14,1 millions de dollars émanaient des messages publicitaires qui ont rapporté 5,5 millions, des remboursements de dépenses et de la participation aux émissions se chiffrant à 2,3 millions, des produits dérivés pour une somme de 1,7 million, de la commandite à la fabrication, pour un montant de 1,6 million. D'autres revenus provenaient de services de location technique, de la trésorerie et de la distribution qui sont évalués à 1,9 million. Enfin 1,1 million émanait du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif du ministère de l'Éducation.

De plus, Radio-Québec a conclu des échanges de services promotionnels avec certaines entreprises de communications qui sont évalués à environ 1,8 million de dollars, une somme qui n'est pas comptabilisée aux états financiers.

DÉPENSES SELON LES CATÉGORIES D'ACTIVITÉS
(en millions de $)

CATÉGORIES D'ACTIVITÉS	1988-1989		1987-1988	
Diffusion et distribution des émissions	68,9	(86%)	62,6	(86%)
Administration	7,5	(9%)	7,0	(10%)
Frais financiers	2,9	(4%)	2,3	(3%)
Total avant poste extraordinaire	79,3	(99%)	71,9	(99%)
Poste extraordinaire	0,6	(1%)	0,8	(1%)
TOTAL	**79,9**	**(100%)**	**72,7**	**(100%)**

Les dépenses

Les dépenses de Radio-Québec s'élevaient à 79,9 millions de dollars pour l'exercice 1988-1989. Le tableau ci-haut indique que les ressources financières consacrées à la diffusion et à la distribution des émissions ont augmenté de 6,3 millions par rapport à l'exercice précédent, accaparant ainsi 86% des dépenses de la Société.

Par ailleurs, le pourcentage des frais d'administration par rapport aux dépenses totales a diminué de 1%, passant de 10% en 1987-1988 à 9% en 1988-1989.

LES ADRESSES

Bureaux régionaux

Abitibi-Témiscamingue
1032, 3e Avenue
Val d'Or, Québec
J9P 1T6
(819) 825-5132

Bas-Saint-Laurent
79, rue de l'Évêché Est
Rimouski, Québec
G5L 1X7
(418) 722-3743

Côte-Nord
410, avenue Évangéline
Sept-Îles, Québec
G4R 2N5
(418) 968-2240

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
178, route 132 Est
C.P. 4000
Saint-Omer, Comté Bonaventure, Québec
G0C 2Z0
(418) 364-7025

Saguenay-Lac-Saint-Jean
100, boulevard Saint-Joseph Sud
Alma, Québec
G8B 7A6
(418) 668-6191

Siège social et centre de production de Montréal

800, rue Fullum
Montréal, Québec
H2K 3L7
(514) 521-2424

LE MIEUX
C'EST DE
REGARDER
LE RAPPORT DU
VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
Radio

RADIO-QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 MARS 1989

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan de Radio-Québec au 31 mars 1989 ainsi que l'état des revenus et dépenses et de l'avoir et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de Radio-Québec au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière de l'exercice terminé à cette date, selon les conventions comptables énoncées à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 29 juin 1989

REVENUS ET DÉPENSES ET AVOIR DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

	1989	1988
	$	$
DÉPENSES (note 3)		
Coût des émissions diffusées		
Émissions produites et diffusées (note 4)	35 960 037	33 504 844
Acquisitions et coproductions	15 393 887	12 593 079
	51 353 924	**46 097 923**
Coût de distribution		
Mise en ondes et réseau	10 313 908	9 790 029
Services à la programmation	7 264 572	6 726 466
	17 578 480	**16 516 495**
Coût des émissions diffusées et de distribution	68 932 404	62 614 418
Administration	7 478 872	7 047 313
Frais financiers (note 5)	2 885 651	2 266 499
	79 296 927	**71 928 230**
REVENUS (note 6)	14 154 024	10 958 302
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS AVANT POSTE EXTRAORDINAIRE	**65 142 903**	**60 969 928**
Poste extraordinaire (note 7)	606 569	798 955
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS	**65 749 472**	**61 768 883**
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	61 676 500	61 579 500
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS ET LA SUBVENTION	**4 072 972**	**189 383**
AVOIR AU DÉBUT	**7 642 855**	**7 832 238**
AVOIR À LA FIN	**3 569 883**	**7 642 855**

BILAN AU 31 MARS 1989

ACTIF

	1989	1988
	$	$
À COURT TERME		
Débiteurs	4 206 577	3 259 688
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec à recevoir	390 800	1 061 900
Émissions réalisées et en cours de production	4 606 154	7 010 537
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	11 179 464	7 633 055
Fournitures techniques et de production	543 433	517 338
Frais payés d'avance	405 136	437 693
Versements sur créances garanties (note 8)	292 623	261 055
	21 624 187	**20 181 266**
CRÉANCES GARANTIES (note 8)	2 515 580	2 808 203
IMMOBILISATIONS (note 9)	24 963 418	25 282 746
	49 103 185	**48 272 215**

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guy Lord

Francoise Bertrand

PASSIF

	1989	1988
	$	$
À COURT TERME		
Chèques en circulation moins encaisse	413 539	591 819
Emprunts auprès d'institutions financières	11 943 560	15 476 610
Créditeurs et frais courus	4 886 277	5 816 724
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions	4 169 442	3 480 498
Versements sur dette à long terme (note 10)	2 105 159	1 854 854
Revenus reportés (note 12)	62 535	256 956
	23 580 512	**27 477 461**
DETTE À LONG TERME (note 10)	19 826 569	11 017 604
AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (note 11)	1 800 000	1 800 000
REVENUS REPORTÉS (note 12)	326 221	334 295
	45 533 302	**40 629 360**
AVOIR	3 569 883	7 642 855
	49 103 185	**48 272 215**

FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF (note 13)
ÉVENTUALITÉ (note 14)
ENGAGEMENTS (note 15)

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

	1989	1988
	$	$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des dépenses sur les revenus et la subvention	(4 072 972)	(189 383)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	3 360 296	3 087 274
Revenus reportés	(6 957)	(21 937)
Liquidités (utilisées pour les) provenant des opérations	**(719 633)**	**2 875 954**
Variation des éléments d'actif et passif liés à l'exploitation	(1 848 394)	1 922 204
Liquidités (utilisées pour les) provenant des activités d'exploitation	**(2 568 027)**	**4 798 158**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'obligations	10 000 000	—
Remboursement de la dette à long terme	(1 924 598)	(1 720 315)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	983 868	958 328
Encaissement des créances garanties	261 055	208 662
Liquidités provenant des (utilisées pour les) activités de financement	**9 320 325**	**(553 325)**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(2 776 594)	(760 978)
Acquisitions de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	(264 374)	(1 875 443)
Liquidités utilisées pour les activités d'investissement	**(3 040 968)**	**(2 636 421)**
AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS	**3 711 330**	**1 608 412**
INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS AU DÉBUT	16 068 429	17 676 841
INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS À LA FIN	**12 357 099**	**16 068 429**

L'insuffisance des liquidités comprend les chèques en circulation moins l'encaisse et les emprunts auprès d'institutions financières.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 MARS 1989

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Radio-Québec, corporation au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de radio-télévision du Québec (L.R.Q., chapitre S-11.1 et modifications), a principalement pour objets d'établir et d'exploiter une entreprise de radio-télévision éducative sur l'ensemble du territoire québécois et aussi d'établir, de posséder et d'exploiter un service de production de documents audio-visuels et de radio-télévision.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Radio-Québec ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Les états financiers cumulent les comptes de la Société et ceux du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût et incluent les coûts directs des fournitures et des services ainsi que la part des frais généraux et de main-d'oeuvre reliée à chaque émission. Le coût total d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Produits dérivés

Les coûts de production des produits dérivés (disques, imprimés, figurines, etc.) sont imputés aux opérations dans l'exercice où ils sont encourus alors que les revenus et royautés provenant de la vente de ces produits le sont selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Participations au coût des émissions du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif

Les participations au coût de ces émissions sont inscrites aux revenus reportés dès qu'elles sont attribuées et sont virées aux revenus aux dates de diffusion des émissions.

Les revenus de ce Fonds sont réinvestis dans des productions du même type.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des coproductions

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audio-visuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où une autre base est spécifiée au contrat, la base suivante est utilisée:

70% pour la première diffusion;
30% pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux coproductions, la participation de Radio-Québec et les droits sont capitalisés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants:

	Taux
Réseau d'antennes	5 %
Améliorations au réseau d'antennes	10 %
Centre de mise en ondes	20 %
Matériel technique	10 %
Ameublement et agencement	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'oeuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Vacances aux employés

Les vacances aux employés sont comptabilisées lors de leur paiement.

Régimes de retraite

La contribution de l'employeur au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée à l'état des revenus et dépenses et de l'avoir.

3. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	1989	1988
	$	$
Traitements, salaires et avantages sociaux	37 003 295	34 554 162
Services de transport et de communication	3 746 416	3 700 283
Services professionnels, administratifs et autres	12 339 190	10 085 715
Loyers	6 325 478	6 375 571
Fournitures et approvisionnements	3 434 851	3 452 570
Droits de télédiffusion et de distribution	9 550 574	6 949 825
Amortissement des immobilisations	3 360 296	3 087 274
Frais financiers	2 885 651	2 266 499
Mauvaises créances	7 709	41 368
	78 653 460	**70 513 267**
Émissions réalisées et en cours de production et participation dans des coproductions - Variation de l'exercice	643 467	1 414 963
	79 296 927	**71 928 230**

4. COÛT DES ÉMISSIONS PRODUITES ET DIFFUSÉES

	1989	1988
	$	$
Émissions réalisées et en cours de production au début	**7 010 537**	**8 142 414**
Coût de production de l'exercice		
Productions nationales	20 560 585	24 700 669
Productions régionales	4 502 978	1 237 482
Amortissement du matériel technique	1 214 108	1 012 569
Frais généraux	4 308 746	3 206 366
Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif	2 969 237	2 215 881
	33 555 654	**32 372 967**
	40 566 191	**40 515 381**
Moins: Émissions réalisées et en cours de production à la fin	4 606 154	7 010 537
Coût des émissions produites et diffusées	**35 960 037**	**33 504 844**

5. FRAIS FINANCIERS

	1989	1988
	$	$
Intérêts sur obligations	1 419 652	617 090
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	481 898	602 971
Intérêts sur contrats de location-acquisition	984 101	1 046 438
	2 885 651	**2 266 499**

6. REVENUS

	1989	1988
	$	$
Ventes, services et participations	13 529 198	10 490 607
Intérêts sur prêt hypothécaire et dépôts bancaires	624 826	467 695
	14 154 024	**10 958 302**

7. POSTE EXTRAORDINAIRE

Ce poste représente les coûts reliés à la fermeture de bureaux régionaux et certains coûts de reorganisation des opérations suite à la demande du gouvernement en 1987 de réduire les dépenses de Radio-Québec et de fermer certains bureaux régionaux.

	1989	1988
	$	$
Indemnités de départ - bureau de Montréal	565 788	588 024
Indemnités de départ - bureaux régionaux	—	78 808
Résiliation de baux	30 250	119 772
Autres	10 531	12 351
	606 569	**798 955**

8. CRÉANCES GARANTIES

	1989	1988
	$	$
Prêt hypothécaire, au taux de 12,25%, remboursable par versements mensuels égaux de 49 685 $ jusqu'en 1991 et de 38 217 $ jusqu'en 1997	2 759 428	3 009 463
Solde de prix de vente	48 775	59 795
	2 808 203	**3 069 258**
Versements échéant en deçà d'un an	292 623	261 055
	2 515 580	**2 808 203**

9. IMMOBILISATIONS

	1989			1988
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
	$	$	$	$
Réseau d'antennes incluant les améliorations	22 476 737	7 090 728	15 386 009	16 167 202
Centre de mise en ondes	366 923	299 604	67 319	140 704
Matériel technique	7 852 854	5 814 584	2 038 270	212 021
Ameublement et agencement	1 188 324	1 125 310	63 014	40 110
Équipement informatique	188 317	22 213	166 104	687
Matériel roulant	88 819	70 033	18 786	23 598
Améliorations locatives	2 214 628	1 453 493	761 135	838 285
Relocalisation	101 681	—	101 681	—
	34 478 283	**15 875 965**	**18 602 318**	**17 422 607**
Immobilisations détenues en vertu de contrats de location-acquisition:				
Matériel technique	11 519 724	5 774 708	5 745 016	6 029 438
Ameublement et agencement	920 281	639 137	281 144	356 908
Équipement informatique	769 959	435 019	334 940	384 467
	13 209 964	**6 848 864**	**6 361 100**	**6 770 813**
Équipement en cours de financement	—	—	—	1 089 326
	13 209 964	**6 848 864**	**6 361 100**	**7 860 139**
	47 688 247	**22 724 829**	**24 963 418**	**25 282 746**

10. DETTE À LONG TERME

	1989	1988
	$	$
Obligations, série «A», 17,5%, remboursables par versements annuels, échéant le 23 décembre 1996 (a) (b)	2 775 000	3 125 000
Obligations, série «1», dont 5 000 000 $ à 9,75% remboursables le 25 mai 1993 et 5 000 000 $ à 11,25% remboursables le 25 mai 2008 (a)	10 000 000	—
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, au taux variant de 10% à 18,9% échéant en 1997 (c)	9 156 728	9 747 458
	21 931 728	**12 872 458**
Versements échéant en deçà d'un an	2 105 159	1 854 854
	19 826 569	**11 017 604**

a) Le capital et les intérêts sont garantis par le gouvernement du Québec qui s'est engagé à verser une subvention pour la totalité des sommes dues.

b) Les versements en capital à effectuer sur les obligations série «A» pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1990	200 000
1991	225 000
1992	300 000
1993	425 000
1994	425 000

c) Les paiements minimums exigibles sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition s'établissent comme suit:

	$
1990	2 683 949
1991	2 907 435
1992	2 370 393
1993	1 523 679
1994	635 713
1995 à 1997	781 464
Total des paiements minimums exigibles	**10 902 633**
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	1 745 905
	9 156 728

11. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Avance, ne portant pas intérêt et sans modalité de remboursement, de 1 800 000 $ consentie pour la constitution du Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif.

12. REVENUS REPORTÉS

Radio-Québec a perçu un loyer de 455 000 $ couvrant une période de 20 ans débutant le 1er décembre 1982, pour des biens soumis à bail et pour leurs droits d'usage. Le loyer crédité aux revenus annuellement est établi selon une formule permettant de dégager un taux de rendement constant sur la durée du bail. En 1988, en plus de ce loyer reporté, il y avait des participations reportées au coût des émissions.

13. FONDS DE PRODUCTION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL À CARACTÈRE ÉDUCATIF

Les opérations de ce Fonds sont cumulées à celles de Radio-Québec aux fins de présentation aux états financiers.

Les frais d'administration du Fonds sont assumés par Radio-Québec.

Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif
REVENUS ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

	1989	1988
	$	$
Revenus		
Royautés sur vente de produits dérivés	1 672 218	709 348
Droits de diffusion	431 700	431 959
Ventes de cours et de matériel didactique	44 166	321 736
Participations dans les productions:		
Radio-Québec	–	350 000
Autres participants	445 542	405 000
	2 593 626	**2 218 043**
Dépenses		
Coût des émissions produites et diffusées		
Émissions réalisées et en cours de production au début	465 263	679 673
Coût de production des émissions de l'exercice incluant les frais généraux	5 074 857	2 989 433
	5 540 120	**3 669 106**
Moins: Émissions réalisées et en cours de production à la fin	2 411 412	465 263
	3 128 708	**3 203 843**
Coût de vente et de distribution	1 161 389	459 563
	4 290 097	**3 663 406**
Moins: Dépenses assumées par Radio-Québec	1 635 553	1 202 250
	2 654 544	**2 461 156**
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	**60 918**	**243 113**

Fonds de production de matériel audio-visuel à caractère éducatif

SOLDE DU FONDS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1989

	1989	1988
	$	$
Solde du Fonds au début	651 876	894 989
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	60 918	243 113
Solde du Fonds à la fin	**590 958**	**651 876**

BILAN AU 31 MARS 1989

	1989	1988
ACTIF		
Débiteurs	394 949	599 948
Dû par Radio-Québec	—	1 727 445
Émissions réalisées et en cours de production	2 411 412	465 263
	2 806 361	**2 792 656**
PASSIF		
Dû à Radio-Québec	324 507	—
Créditeurs	90 896	90 780
Revenus reportés	—	250 000
	415 403	**340 780**
Avance du gouvernement du Québec	1 800 000	1 800 000
	2 215 403	**2 140 780**
Solde du Fonds	590 958	651 876
	2 806 361	**2 792 656**

14. ÉVENTUALITÉ

Une action en justice pour allégations diffamatoires, fausses et trompeuses au montant de 900 000 $ a été intentée conjointement contre Radio-Québec et d'autres intervenants. De plus, une réclamation de 704 000 $ de taxe sur la vente au détail a été émise par le ministère du Revenu du Québec le 5 juin 1989 pour les années 1984 à 1987. La direction de Radio-Québec est actuellement dans l'impossibilité de prévoir l'issue de ces litiges et conséquemment, aucune provision pour perte éventuelle n'a été comptabilisée. Tout montant pouvant résulter du dénouement de ces litiges sera imputé aux résultats de l'exercice alors en cours.

15. ENGAGEMENTS

Radio-Québec s'est engagée par des baux à longs termes échéant à diverses dates jusqu'en 2013 à verser un montant total de 15 378 611 $ pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportant, dans certains cas, une option de renouvellement variant d'un à 6 ans.

Les montants exigibles en vertu de ces baux pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1990	4 999 892
1991	3 154 679
1992	2 899 069
1993	2 533 851
1994	978 766

16. ÉCHANGES DE SERVICES

Radio-Québec a effectué au cours de l'exercice des échanges de services pour un montant d'environ 1 830 000 $ (1988: 1 676 000 $). Le montant d'échanges de services non comptabilisé aux opérations est établi en fonction de la valeur des services acquis ou des services rendus. Ces transactions n'ont aucun effet sur les résultats nets des opérations de la Société.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1988 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1989.